

































PROGRAMME

Samedi 5 septembre

EPREUVES DECOUVERTE (500m) ET PROMOTION (1500m)

| 9h00/10h15 | Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions |
|------------|---|
| 9h30 | Constitution du Jury |
| 9h45 | Réunion Technique Jury et Sécurité |
| 10h15 | Briefing nageurs PROMOTION (1500m) |
| 10h30 | Départ de la course PROMOTION (1500m) |
| 11h45 | Briefing nageurs DECOUVERTE (500m) |
| 12h00 | Départ de la course DECOUVERTE (500m) |
| 12h30 | Remise des récompenses |

EPREUVES ELITE (5km et 7,5km) – COUPE DE FRANCE ETAPE 39

| 13h30/14h45 | Accueil clubs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions | | |
|-------------|---|--|--|
| 14h15 | Constitution du Jury | | |
| 14h30 | Réunion Technique Jury et Sécurité | | |
| 14h45 | Briefing nageurs ELITE | | |
| 15h00 | Départ de la course ELITE | | |
| 17h15 | Remise des récompenses | | |

Dimanche 6 septembre

EPREUVES ELITE (5km) ET MARATHON (10km) – COUPE DE FRANCE ETAPE 40

| 8h30/9h45 | Accueil nageurs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions |
|-----------|---|
| 9h15 | Constitution du Jury |
| 9h30 | Réunion Technique Jury et Sécurité |
| 9h45 | Briefing nageurs ELITE et MARATHON |
| 10h00 | Départ de la course ELITE et MARATHON |
| 13h00 | Remise des récompenses |

EPREUVES DECOUVERTE (500m) ET RELAIS (4x500m)

| 14h00/15h15 | Accueil nageurs/officiels – Retrait des bonnets – Marquage - Inscriptions |
|-------------|---|
| 14h45 | Constitution du Jury |
| 15h00 | Réunion Technique Jury et Sécurité |
| 15h15 | Briefing nageurs DECOUVERTE et RELAIS (4x500m) |
| 15h30 | Départ de la course DECOUVERTE et RELAIS (1500m) |
| 16h30 | Remise des récompenses |

REGLEMENT

La réglementation FINA est applicable sur l'ensemble des épreuves :

- Une seule course individuelle de Coupe de France par journée de compétition est autorisée.
- Les nageurs nés en 2007 et après ne sont pas autorisés à participer au 7,5km et au 10 km.

Pour l'ensemble des épreuves, les licenciés à la **FF TRI** peuvent y participer sur présentation de leur licence et après acquittement du coût de la licence eau libre (10€) en plus du coût de l'engagement.

Les épreuves DECOUVERTE, PROMOTION et RELAIS sont ouvertes à tous les nageurs et nageuses nés avant le 31 décembre 2009 non licenciés auprès de la FFN sous réserve de présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la natation en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs et d'une pièce d'identité.

Les engagements sur les épreuves ELITE et MARATHON sont également ouverts aux non-licenciés après acceptation de la part de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires précédentes. Le jury a autorité pour décider de l'aisance d'un concurrent et de ce fait, pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.

Pour les triathlètes et les non-licenciés FFN et les licenciés « FRANCE NATATION », le port d'une combinaison thermique et d'une montre-GPS est autorisé. Les palmes, gants et autres accessoires ne sont pas autorisés.

Pour les licenciés FFN, le port d'une combinaison thermique est autorisé aux conditions suivantes :

- Température de l'eau entre 14 et 17,9 degrés Celsius : combinaison thermique obligatoire + bonnets.
- Température de l'eau entre 18 et 19.9 degrés Celsius : Combinaison thermique autorisée.
- Température égale ou supérieure à 20 degrés Celsius : port de la combinaison thermique interdite.

Dans l'hypothèse où la température de l'eau se situe entre **18** et **19,9** degrés (combinaison autorisée), il ne sera établi qu'un seul classement global donnant des points pour le classement de la coupe de France.

Pour les non-licenciés **FFN**, le port de la combinaison néoprène est autorisé quelle que soit la température de l'eau, mais fortement déconseillée si température de l'eau est supérieure à 23°.

Pour les épreuves ELITE et MARATHON, les concurrents doivent se conformer à la réglementation FINA « Natation en Eau Libre ».

Cependant, par dérogation à l'article OW 6.17 du règlement FINA, le délai de fin de course sera, après arrivée du premier de chaque sexe :

| Distance | Mi-course Arrivée | |
|----------|-------------------|-------|
| 5km | - | 40min |
| 7,5km | - | 50min |
| 10km | 40min | 60min |

Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours dans les délais seront ramenés à terre et ne seront pas classés. Ces délais pourront être écourtés, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du plan d'eau émanant des autorités compétentes, ou des conditions météorologiques.

ENGAGEMENTS

| Dates | Description tarifaire | Tarif |
|----------------|--|------------------|
| 15/03 au 19/08 | Période normale d'inscription | 10€ / 15€ relais |
| 19/08 au 26/08 | Période majorée d'inscription | 15€ / 20€ relais |
| 15/03 au 26/08 | Inscription épreuve découverte | 4€ |
| 05 et 06/09 | Inscription sur place (FFN uniquement) | 20€ / 25€ relais |

En cas d'inscriptions sur place, qui devront rester marginales, le prix de l'engagement sera majoré de 5 € pour toutes les courses sauf le : 500m, et ne pourront être effectuées que dans les délais d'accueil des nageurs précisés dans le programme.

Les engagements se feront pour tous , licenciés FFN et les non-licenciés FFN, par le biais du site https://ffneaulibre.fr, avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur. La remise des bonnets et la confirmation des inscriptions se feront lors de l'accueil des nageurs aux horaires précisées dans le programme.

RAPPEL: Pour les licenciés FF TRI, FFESSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre, au montant de 10€, avec création d'un identifiant (IUF). Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant.

CATEGORIES ET RECOMPENSES:

Médailles et lots aux 3 premiers de chaque catégorie et de chaque sexe selon les modalités suivantes :

| 500m | 1500m | 4x500m | 5km | 7.5km | 10km |
|---------|-----------------|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Avenirs | Jeunes | Jeunes | Jeunes | | |
| Jeunes | Juniors/Seniors | Toutes catégories | Juniors/Seniors | Juniors/Seniors | Juniors/Seniors |
| | | | Masters | Masters | Masters |

Un diplôme (DECOUVERTE et PROMOTION) ou une médaille (ELITE et MARATHON) de finisher sera remis aux participants, au moment de la sortie d'eau.

Les Masters seront toutes catégories confondues (C1 et plus).

Au cumul des points marqués sur le 7,5 km et le 10 km, les primes suivantes seront distribuées aux nageuses et nageurs lors du podium du 10 km. Pour pouvoir y prétendre, il faudra s'être aligné sur les 2 courses.

En cas d'égalité de points, le classement du 10 km départagera les ex-aequo

HEBERGEMENT ET RESTAURATION:

A VENIR ...

ASPECT MEDICAL:

Chaque nageuse et nageur licencié à la FFN ou la FFTRI pour la saison 2019/2020 a subi un examen médical. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé.

Les nageuses et nageurs non licenciés à la FFN et non licenciés à la FFTRI devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.

Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

ANNULATION:

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique et les points marqués par les concurrents seront attribués en fonction de la distance nagée selon le barème coupe de France.

DROIT A L'IMAGE:

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.